

Spécialistes et étudiants en sciences de la santé

Audiologistes, denturologistes, ergothérapeutes, hygiénistes dentaires, inhalothérapeutes, opticiens, orthophonistes, pharmacologues, physiothérapeutes, psychologues, sages-femmes, technologistes médicaux et technologues en radiation médicale

Les programmes financiers



Les avantages offerts aux professionnels

Le programme financier comprend :

- › Trois comptes bancaires en \$ CA ou en \$ US¹ sans frais de service mensuels liés aux transactions incluses dans le programme.
- › Un nombre illimité de transactions sur la plupart des services automatisés.
- › Une carte de crédit Platine, *World Mastercard*^{MD} ou *World Elite*^{MD} *Mastercard*^{MD}, * de la Banque Nationale au tarif régulier.

Obtenez aussi des avantages sur les solutions de financement suivantes** :

- › La marge Manœuvre Personnelle^{MD} (marge de crédit).
- › Le Tout-En-Un Banque Nationale^{MD} (marge de crédit hypothécaire).
- › Un prêt hypothécaire.

➔ Des privilèges sur les solutions commerciales et les solutions de placement sont aussi offerts. Pour les détails, visitez bnc.ca/specialistesante.

Conditions d'admissibilité

Pour être éligible à ce programme financier, vous devez :

- › Détenir un compte bancaire et une carte de crédit admissibles au programme².
- › Fournir une preuve de votre statut professionnel[†].

Votre conjoint pourra bénéficier des avantages du programme pour ses besoins personnels en adhérant à la carte Mastercard additionnelle^{††}.

* Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

** Financement octroyé sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent.

† Ce programme doit être renouvelé annuellement sur présentation de pièces d'identité et d'une preuve de votre statut professionnel.

†† Seul le conjoint du titulaire principal de la carte associée au programme financier peut être admissible à une carte additionnelle. Les frais annuels réguliers s'appliquent pour la carte additionnelle.

	Compte bancaire en \$ CA	Marge Manœuvre Personnelle
Services automatisés inclus		
Achats Carte-Client dans les réseaux <i>Interac</i> ^{MD} , NYCE ^{MD} et <i>Maestro</i> ^{MD, 3}	✓	✓
Transactions au guichet automatique de la Banque Nationale ⁴ : retraits, virements ⁵ , retraits pour le paiement de factures et service de paiement de factures	✓	✓
Solutions bancaires par téléphone <i>TelNat</i> ^{MD} , Internet et mobile: virements ⁵ , virements à une autre personne ⁶ , virement <i>Interac</i> et paiement de factures	✓	✓
Service pour l'expédition d'un virement <i>Interac</i> (ces frais s'ajoutent aux frais de virement <i>Interac</i> si applicables)	1 \$ par transaction	1 \$ par transaction
Chèques et débits inclus		
Chèques et débits préautorisés	✓	✓
Chèques personnalisés illimités (frais de transport et taxes en sus)	✓	✓
Autres services inclus		
Traites	✓	✓
Relevé en ligne	✓	✓
Protection contre les découverts	✓	✓
Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE ^{MD}	✓	✓
Rabais de 50 % sur la location d'un coffret de sûreté ⁷	✓	✓
Assurance-prêt⁸		
Assurance-vie, assurance invalidité et assurance maladies graves disponibles en tout temps	Non offert	Disponible
Pour l'assurance-vie et l'assurance maladies graves, possibilité de choisir un montant moindre que le montant autorisé; pour l'assurance invalidité, possibilité de choisir un versement selon vos besoins	Non offert	Disponible

Les avantages offerts aux étudiants

Compte bancaire en \$ CA

Marge de crédit pour étudiants

Le programme financier comprend :

- › Un compte bancaire en \$ CA ou en \$ US¹ sans frais de service mensuels liés aux transactions incluses dans le programme.
- › Un nombre illimité de transactions sur la plupart des services automatisés.
- › Une marge de crédit pour les étudiants* à taux avantageux.
- › Une carte de crédit Platine Mastercard^{MD, **} sans frais annuels pendant les 2 premières années[†]. Après cette période, les frais annuels réguliers de 125 \$ par année s'appliqueront. Les taux d'intérêt annuels réguliers de la carte sont de 19,99% pour les achats et de 22,99% pour les transferts de solde et avances de fonds.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à ce programme financier, vous devez :

- › Être étudiant à temps plein au Canada.
- › Vous présenter une fois par année en succursale pour effectuer la mise à jour de votre dossier. Une pièce d'identité et une preuve de statut d'étudiant à temps plein vous seront demandées.
- › Détenir un compte bancaire admissible au programme².

* Sujet à l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Un endosseur (caution) satisfaisant aux critères de la Banque Nationale peut être exigé. Le montant annuel est alloué en fonction des besoins budgétaires personnels.

** Carte octroyée sous réserve de l'approbation de crédit de la Banque Nationale. Certaines conditions s'appliquent. Délai de grâce : aucun intérêt n'est imputé sur les achats effectués pendant le mois si le détenteur acquitte le montant intégral de son compte dans les vingt et un (21) jours suivant la date du relevé de compte. Ce délai de grâce ne s'applique pas aux avances de fonds et aux transferts de solde. Votre paiement minimum correspond à 3% du solde de votre compte plus tout montant en retard ou à 10 \$, soit le montant le plus élevé des deux. Si le solde de votre compte est inférieur à 10 \$, vous devez payer le solde en entier. Si vous dépassez votre limite de crédit, le paiement minimum sera le montant le plus élevé entre : (a) 3% du solde du compte ou (b) le montant de votre dépassement. Relevé de compte : un relevé de compte est envoyé mensuellement. Exemple de frais de crédit calculés sur une période de trente (30) jours :

Taux d'intérêt annuel	SOLDE MOYEN	
	500 \$	3 000 \$
19,99%	8,22 \$	49,29 \$
22,99%	9,45 \$	56,69 \$

† Deux ans après l'émission de la carte, les frais annuels alors en vigueur seront facturés automatiquement et inscrits sur votre relevé mensuel. Offre non renouvelable.

Services automatisés inclus		
Achats Carte-Client dans les réseaux <i>Interac</i> ^{MD} , NYCE ^{MD} et Maestro ^{MD, 3}	✓	✓
Transactions au guichet automatique de la Banque Nationale ⁴ : retraits, virements ⁵ , retraits pour le paiement de factures et service de paiement de factures	✓	✓
Transactions au comptoir de la Banque Nationale : retraits, virements ⁵ , retraits pour le paiement de factures et service de paiement de factures	✓	Non inclus
Solutions bancaires par Internet, mobiles et par téléphone TelNat ^{MD} : virements ⁵ , virements à une autre personne ⁵ , virement <i>Interac</i> et paiement de factures	✓	✓
Service pour l'expédition d'un virement <i>Interac</i> (ces frais s'ajoutent aux frais de virement <i>Interac</i> si applicables)	1 \$ par transaction	1 \$ par transaction
Chèques et débits inclus		
Chèques et débits préautorisés	✓	✓
200 chèques personnalisés par année (frais de transport et taxes en sus)	✓	✓
Autres services inclus		
Relevé en ligne	✓	✓
Protection contre les découverts	✓	✓
Utilisation du réseau de guichets automatiques THE EXCHANGE ^{MD}	✓	✓
Assurance-prêt ⁸		
Assurance-vie, assurance invalidité et assurance maladies graves disponibles en tout temps	Non offert	Disponible
Pour l'assurance-vie et l'assurance maladies graves, possibilité de choisir un montant moindre que le montant autorisé; pour l'assurance invalidité, possibilité de choisir un versement selon vos besoins	Non offert	Disponible

- 1 Compte bancaire avec privilège de chèques. Certains services, dont le livret et le relevé expédié par la poste, ne sont pas inclus.
 - 2 La Banque Nationale se réserve le droit d'annuler sans préavis les économies et avantages accordés dans le cadre du programme financier advenant que le client ferme son compte bancaire ou sa carte Mastercard admissible, les remplace par un compte ou une carte Mastercard non admissible.
 - 3 Des frais de conversion de devises s'appliquent pour les achats effectués dans le réseau Maestro. Pour tous les détails concernant les opérations effectuées en devises étrangères, référez-vous à la *Convention d'utilisation des Services automatisés et des Solutions bancaires numériques*, disponible en succursale. Une opération effectuée dans une devise étrangère autre que le dollar américain sera d'abord convertie en dollars américains et par la suite en dollars canadiens.
 - 4 Les frais d'utilisation du réseau de guichets automatiques et des points de service *Interac* et du réseau de guichets automatiques *Cirrus*^{MD} sont en sus. Aucuns frais additionnels ne s'appliquent lors de l'utilisation du réseau de guichets automatiques *THE EXCHANGE*.
 - 5 Le terme « virement » fait référence aux virements entre comptes transactionnels d'un même détenteur.
 - 6 Le terme « virement à une autre personne » fait référence aux virements entre deux détenteurs de comptes transactionnels de la Banque Nationale du Canada.
 - 7 Location minimale de douze mois au Canada. Certaines conditions s'appliquent, notamment pour être admissible à la location d'un coffret. Détails en succursale. Les frais liés à l'utilisation d'un coffret sont indiqués dans notre *Guide des solutions bancaires personnelles*, disponible en succursale.
 - 8 Sujettes aux termes et conditions décrits au Programme d'assurance 713705-3 et d'assistance. Certaines exclusions et restrictions s'appliquent. Assureur: Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.
- ^{MD} Mastercard, *World Mastercard*, *World Elite*, Maestro et Cirrus sont des marques déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.
- ^{MD} Marge Manœuvre Personnelle, Tout-En-Un Banque Nationale et TelNat sont des marques déposées de la Banque Nationale du Canada.
- ^{MD} *Interac* est une marque déposée d'*Interac* inc.
- ^{MD} NYCE est une marque déposée de NYCE Corporation.
- ^{MD} THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv inc.

❖ Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

514 394-5555
1 888 835-6281

bnc.ca/specialistesante

© 2017 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.

